



Par courriel

Montréal, le 17 mars 2026

Monsieur Dubois,

Nous accusons réception de votre réponse et vous en remercions. Nous prenons bonne note des précisions apportées quant à la mission et à la démarche du réseau Vigie citoyenne Port de Contrecœur.

Nous souhaitons également réitérer que l'invitation de l'Administration portuaire de Montréal à poursuivre les échanges demeure entière. L'APM multiplie les mécanismes d'informations et notre intention d'appliquer de bonnes pratiques reconnues en matière de participation publique, notamment celles issues de l'IAP2, en favorisant l'écoute, la transparence, l'accès à l'information et le dialogue avec les parties prenantes. Ces bonnes pratiques nous amènent également à convier les parties prenantes de façon ouverte, sans distinction, et ce comme l'Agence d'évaluation d'impact du Canada l'a fait tout au long de la consultation publique qu'elle a menée. L'APM réitère donc l'invitation qui a été formulée à plusieurs reprises, tant verbalement que par courriel, notamment auprès de votre porte-parole.

Nous prenons également note de votre préférence pour des échanges écrits à ce stade et votre engagement à diffuser des informations exactes. Soyez assurés que nous continuerons de répondre aux questions qui nous seront transmises, dans la mesure des informations disponibles et des processus en cours.

Cordialement,



Julien Baudry

Vice-président, Communications et relations externes

Administration portuaire de Montréal